



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19362>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-19362**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPCOMMERCE

Forme juridique de l'acheteur : Organisation qui passe un marché subventionné par un pouvoir adjudicateur

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs Buffets cocktails et petits-déjeuners

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs Buffets cocktails et petits-déjeuners

Identifiant de la procédure : 047c6f7e-b13f-4b2d-a9a3-3ed9e4b40c41

Identifiant interne : 2023-015

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 55320000 Services de distribution de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55520000 Services traiteur

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale à La Réunion

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale à La Réunion

Identifiant interne : LOT 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/02/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de

l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Pays de la Loire

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Pays de la Loire

Identifiant interne : LOT 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Corse à Ajaccio

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Corse à Ajaccio

Identifiant interne : LOT 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Direction des Systèmes d'Information (DSI) à Lille

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Direction des Systèmes d'Information (DSI) à Lille

Identifiant interne : LOT 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% dont 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0018

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale en Guyane

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale en Guyane

Identifiant interne : LOT 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/02/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale en Martinique

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale en Martinique

Identifiant interne : LOT 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour le Siège social et la Délégation Régionale à Paris

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour le Siège social et la Délégation Régionale à Paris

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 420 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 4 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : sur 60% décomposé en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes obtenues à chaque critère

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Normandie

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Normandie

Identifiant interne : LOT 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter

de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Bretagne

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Bretagne

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposé en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Occitanie

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Occitanie

Identifiant interne : LOT 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter

de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Bourgogne-Franche-Comté

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Bourgogne-Franche-Comté

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposé en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0017

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale en Guadeloupe

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale en Guadeloupe

Identifiant interne : LOT 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Grand Est

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Grand Est

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Centre-Val de Loire

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Centre-Val de Loire

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Hauts-de-France

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Hauts-de-France

Identifiant interne : LOT 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposé en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critères

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Nouvelle Aquitaine

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Nouvelle Aquitaine

Identifiant interne : LOT 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposés en 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

Organisation qui signe le marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Identifiant interne : LOT 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% dont 3 sous-critères détaillés dans le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Description : Livraison de repas chauds ou froids collectifs pour la Délégation Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois par périodes successives de douze (12) mois, à chaque date anniversaire de l'accord-cadre.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu sans minimum de montant ou de volume et avec le nombre maximum de commande annuelle : 20 Il s'agit d'un accord cadre multi attributaires. Ainsi, l'accord cadre est attribué à 2 attributaires maximum.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 40%

Critère :

Type : Qualité

Description : 60% décomposé par 3 sous-critères détaillés dans le RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Addition des notes de chaque critère

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPCOMMERCE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPCOMMERCE

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Une seule offre, une seule demande de participation ou un seul projet recevable a été reçu(e)

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CAPDEVIELLE TRAITEUR

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE CAPDEVIELLE TRAITEUR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : ACCORD CADRE LOT 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/01/2024

Date de conclusion du marché : 01/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : OPCOMMERCE

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPCOMMERCE

Numéro d'enregistrement : 398 522 243 00334

Adresse postale : 251 boulevard Pereire

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@lopcommerce.com

Téléphone : 01 55 37 41 00

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Paris

Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Téléphone : +33144325151

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CAPDEVIELLE TRAITEUR

Numéro d'enregistrement : 40331444600044

Adresse postale : 11 RUE DE FIEUZAL

Ville : BRUGES

Code postal : 33520

Pays : France

Adresse électronique : livraisonsgourmandes@capdevielle.com

Téléphone : 05 57 19 09 96

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 620889-2023

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e2148d94-365c-45e6-954e-709f3a69f60b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/02/2024 à 16:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2024